

Direction scientifique : André LUCAS

Professeur émérite de l'université de Nantes

Matinée

Sous la présidence de **Pierre SIRINELLI**
Professeur émérite de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

9h30 - Allocution d'ouverture

Jean-Christophe GALLOUX, *Professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas et
Président de l'IRPI*

9h45 – Présentation du Colloque

André LUCAS, *Professeur émérite de l'université de Nantes*

10h00 – Point de vue du Ministère de la culture

Alban de NERVAUX, *Chef du service des affaires juridiques et internationales, Ministère de
la culture*

10h15 – Aperçu de droit comparé

Agnès LUCAS-SCHLOETTER, *Professeur à l'université Ludwig-Maximilian de
Munich*

10h45 – Pause

11h – Fixation de la rémunération de l'auteur (art. 18)

Christophe CARON, *Professeur à l'université Paris Est, Avocat au Barreau de Paris*

11h30 – Fixation de la rémunération de l'artiste-interprète (art. 18)

Anne-Emmanuelle KAHN, *Maître de conférences HDR à l'université Lumière-Lyon
II*

12h – Questions

12h30 - Déjeuner

Après-midi

Sous la présidence d'**André LUCAS**
Professeur émérite de l'université de Nantes

**14h00 – Révision de la rémunération de l'auteur et de l'artiste-interprète
(art. 20)**

Jean-Michel BRUGUIÈRE, *Professeur à l'université Grenoble-Alpes*

**14h30 – Révocation des contrats d'auteurs et d'artistes-interprètes
(art. 22)**

Jean LAPOUSTERLE, *Professeur à l'université Paris-Saclay*

15h00 – Obligation de rendre compte (art. 19)

Vincent VARET, *Avocat au barreau de Paris, Professeur associé à l'université Paris II
Panthéon-Assas*

15h30 – Pause

15h45 – Règlement des litiges (art. 21)

Fabrice SIIRIAINEN, *Professeur à l'université de Nice*

16h15 – Aspects de droit international privé (art. 23.1)

Édouard TREPPOZ, *Professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne*

16h45 – Rapport de synthèse

Pierre-Yves GAUTIER, *Professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas*

17h – Fin